



## Dossier de prise en charge partielle de la carte Imagine R



**Année scolaire 2021-2022**

Dossier à retourner complet **avant le 30 novembre 2021**,  
en mairie ou par mail à [mairieqvac@orange.fr](mailto:mairieqvac@orange.fr)

Niveau scolaire du bénéficiaire de la carte :  Collège  
 Lycée

Nom et prénom du bénéficiaire de la carte : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Noms et prénoms des représentants légaux : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier :**

- Copie du contrat Imagine R (visé de l'établissement) ou attestation du contrat Imagine R
- Si attestation de contrat Imagine R, fournir un certificat de scolarité
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Pour information, la prise en charge partielle du CCAS est de :

- 50 € pour les élèves au collège\*
- 100 € pour les élèves au lycée

\*Sur demande de votre part, le département attribue une aide complémentaire, rendez-vous sur  
[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)  
(onglet Cadre de vie & Transports / Transports scolaire)

A noter que le versement de la prise en charge partielle du CCAS interviendra à  
partir de septembre 2021

**Date et signatures des représentants :**